

2-2 Budget prévisionnel général de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20 ou date de début : _____ date de fin : _____

CHARGES	Montant ⁷	PRODUITS	Montant ⁷
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	14 000	73 - Dotation et produits de tarification	
Achats matières et fournitures	6 000	74 - Subventions d'exploitation ⁸	
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs			
Locations	7 200	Région(s) :	
Entretien et réparation	1 800	Département(s) :	
Assurance	1 500		
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Total Métropole Aix-Marseille-Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 000	- Métropole	
Publicité, publication	2 000	- Territoire Marseille-Provence	15 000
Déplacements, missions	4 500	- Territoire du Pays d'Aix	12 000
Services bancaires, autres	3 000	- Territoire du Pays Salonais	
		- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	7 500
		- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martigues	
63 - Impôts et taxes		Communes :	
Impôts et taxes sur rémunérations,	500	Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes			
		Fonds européens	
64 - Charges de personnel		L'agence de services et de paiement	
Rémunération des personnels	125 000	Autres établissements publics	
Charges sociales	53 000	Aides privées	15 000
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65 - Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	166 000
		76 - Produits financiers	1 000
66 - Charges financières / Bpif	10 000	77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES	216 500	TOTAL DES PRODUITS	216 500
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁹			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Signature du Président

Fait à Aix

Le 27/09/2019

Cachet de l'association

RÉSEAU ENTREPRENDRE PROVENCE

645, rue Mayor de Montricher

Tech Indus - Bat B n°18

28540 AIX EN PROVENCE

Tel : 04 88 05 03 20

⁷ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁸ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les adresses des financeurs concernés.

⁹ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.